

## Observation n°43

De : Michel LE HOUEZEC  
Envoyé : jeudi 6 février 2020 13:48  
À : mairie.moreac@wanadoo.fr  
Objet : EP Kervellin

A l'attention de M. BERJOT Commissaire enquêteur

Michel LE HOUEZEC  
12 Pont Kerlégo  
56500 MOREAC

à

M.BERJOT Commissaire-enquêteur  
EP de Kervellin  
Mairie  
56500 MOREAC

Moréac le 6 février 2020

Objet : Enquête publique de Kervellin  
Projet d'installation d'éoliennes.

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le projet d'installation de 2 éoliennes géantes par la société ENERCON sur la commune de MOREAC me donne l'occasion de formuler les observations suivantes.

- Huit éoliennes sont déjà implantées sur le territoire communal et de nombreuses autres dans un périmètre très restreint sur les communes voisines : REGUINY, RADENAC, ST ALLOUESTRE, BIGNAN, et à peine plus éloignées sur CREDIN, PLEUGRIFFET, GUELTAS... De ce fait le secteur est saturé et subit des conséquences désastreuses que l'on veut ignorer.
- Ce parc éolien très conséquent porte atteinte à notre environnement et l'ajout de 2 éoliennes géantes de 180 m de haut visibles à des dizaines de kms défigurerait totalement notre paysage champêtre.
- Les champs magnétiques et le syndrome éolien ont un effet très néfastes pour les riverains et ressentis à plusieurs centaines de mètres.
- La dépréciation du patrimoine mobilier et agricole est certaine.
- Il est intolérable que les municipalités, mises devant le fait accompli, perdent tout pouvoir face à la surpuissance d'une société privée richissime. A quoi servent leurs délibérations validées par la préfecture ?

Pour ces raisons primordiales et essentielles parmi d'autres, je vous prie, M. Le commissaire enquêteur, d'émettre un avis défavorable à ce projet.

Michel LE HOUEZEC